

## Plan de formation

### « Les clauses d'insertion : une opportunité pour les organismes HLM ? »

#### RESUME

Les clauses d'insertion connaissent un remarquable essor ces 10 dernières années. Cela se traduit à la fois par une explosion du nombre d'heures en insertion, mais aussi par la transformation de leur forme et des activités concernées. Il s'agit d'un dispositif complexe qui touche de multiples interlocuteurs interagissant dans des sphères différentes (les pouvoirs publics, les entreprises les acteurs de l'emploi et de l'insertion et le public en difficulté).

Certains organismes HLM répondent à leurs obligations, d'autres ont enclenché une démarche volontaire. Pour définir une organisation efficace de gestion des clauses, il leur faut ainsi comprendre les enjeux du dispositif. Quelles sont les possibilités de développement pour un organisme HLM ? Comment passer d'objectifs quantitatifs à une démarche plus qualitative et plus adaptée aux spécificités des territoires ?

#### Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux connaître les principes, les cadres et les déclinaisons qui régissent le dispositif
- Identifier les acteurs principaux, et savoir à qui s'adresser aux moments clés
- Nourrir une réflexion sur l'organisation de sa structure

#### Contenu de la formation

- Matinée : Compréhension du contexte et mise en perspective par des pratiques d'organismes HLM
- Après-midi : Les facteurs clés de succès + étude d'un cas pratique adapté à l'organisme HLM

#### PUBLIC et PREREQUIS

- **Public privilégié** : acheteurs, commerciaux, RH, chargés de RSE/DD
- **Prérequis** : avoir une expérience sur les clauses d'insertion

#### SUIVI ET EVALUATION

- Grille d'évaluation à la fin de la formation
- Questionnaire envoyé 6 mois plus tard pour vérifier la mise en pratique des acquis

#### CONTACT

**Robert GOMINET** : Cogérant ResponsActe  
Téléphone : 06-99-90-39-77  
Mail : rg@responsacte.fr

#### DUREE ET PRIX

**Durée** : 1 jour de formation qui dure 7 heures  
9h-17h avec 1h de pause déjeuner

**Modalité de réalisation** : Formation avec un maximum de 12 participants et un minimum de 6 participants.

**Coût** : 1 300 euros HT par jour  
⇒ ResponsActe est reconnu organisme de formation  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro  
11755105175 auprès de la DIRECCTE

#### INFOS PRATIQUES

**Moyens d'encadrement** :  
GOMINET Robert, ancien facilitateur  
Et SALOME Perrick, ancien Chef de projet Politique de la Ville

**Moyens pédagogiques et techniques** :  
- Exemples concrets et adaptés  
- Etude de cas  
- Atelier en sous-groupe

**Lieu** : Au sein de l'organisme HLM

**Date** : A fixer

#### LES PLUS DE LA FORMATION

- ⇒ Construite spécifiquement pour les organismes HLM
- ⇒ Favorise les échanges entre les stagiaires
- ⇒ S'appuie sur des expériences réussies et transposables

**Plan de formation**  
**« Les clauses d'insertion : une opportunité pour les organismes HLM »**

**SEQUENCE 1 : Appréhender les clauses d'insertion**

Horaire	Désignation
9h/9h30	<b>Présentation du programme, de ses objectifs et des participants</b> <i>Recueil des attentes des participants</i>
MODULE 1 9h30/11h	<b>Les clauses d'insertion en plein essor</b> Les clauses d'insertion existent sous différentes formes depuis plus de 20 ans. Les clauses se déploient désormais dans de <b>nombreux marchés</b> et font interagir différents acteurs. L'enjeu est de <b>comprendre l'évolution</b> du dispositif et de <b>situer l'organisme HLM</b> dans cet environnement fluctuant.
MODULE 2 11h/12h30	<b>Comprendre un marché clausé</b> Les organismes HLM interviennent en tant que <b>maître d'ouvrage</b> dans le dispositif ; elles mettent des clauses d'insertion dans leurs marchés. Elles doivent ainsi maîtriser les procédures et modalités techniques du dispositif pour faciliter la réalisation d'actions en insertion de qualité.

**SEQUENCE 2 : Prendre la mesure des clauses d'insertion**

Horaire	Désignation
MODULE 3 13h30/15h	<b>Les facteurs clés de succès</b> Trois points fondamentaux sont abordés : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Eviter les écueils</b> en définissant une stratégie en insertion</li> <li>▪ <b>Maîtriser son territoire</b> pour s'appuyer sur les compétences des acteurs locaux</li> <li>▪ <b>Adapter sa démarche</b> en mettant en place une organisation spécifique et transversale</li> </ul>
MODULE 4 15h/16h30	<b>Mise en situation des participants par un cas pratique</b> Cette séquence aborde de manière concrète le dispositif des clauses d'insertion en mettant les participants en situation réelle. L'analyse d'un marché intégrant des critères de performance en insertion professionnelle est proposée. Les participants pourront échanger sur la définition de ces critères et réfléchir aux modalités de mise en place de l'insertion.
16h30 / 17h	<b>Evaluation de la formation</b> <i>Questionnaire et échanges sur les enseignements des participants</i>